Le jargon dans le *Mystère des Trois Doms* (1509) : éléments de traduction

Laetitia SAUWALA
Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 (France)
EA 7345 - Clesthia
laetitia.sauwala@yahoo.fr

REZUMAT: Jargonul în *Mystère des Trois Doms* (1509): elemente de traducere

Existența argoului în limba franceză este atestată încă din secolul al XIII-lea: numit de obicei „jargon", el corespunde la origine tehnolectului hoților și / sau al persoanelor marginalizate social. Acest limbaj ne este cunoscut mai ales prin arhivele procesului celor numiți *Coquillards*, care a avut loc în 1455 la Dijon, și prin baladele scrise în jargonul *jobelin* și atribuite lui Villon în secolul al XV-lea. De asemenea, acesta se mai găsește în mai multe pasaje din *misterele* Evului Mediu târziu, care pun destule probleme: este într-adevăr vorba un limbaj în esență oral și în mod intenționat criptic, care nu este întotdeauna repertoriat și a cărui semnificație este foarte adesea obscură.
Acest articol își propune să studieze lexicul argotic din *Mystère des Trois Doms* a cărui nouă ediție critică o pregătim. Acest text scris în *moyen français*, de aproximativ 11.000 de versuri și reprezentat la Romans în 1509, conține, într-adevăr mulți termeni argotici, care nu apar întotdeauna în dicționare și studii de specialitate. Ne propunem să-i studiem în context pentru a le defini mai bine sensul și a furniza o traducere în franceza modernă care va facilita înțelegerea cititorului; vom explora astfel dubla problematică a traducerii intralingvistice în diacronie.

CUVINTE-CHEIE: *argou*, *jargon*, *franceza medie*, „Mystère des Trois Doms"

ABSTRACT: Slang terms in the *Mystère des Trois Doms* (1509): translation elements

The existence of slang in French is attested since the thirteenth century: usually called « jargon », it is at first the technolect among the thieves and/or socially marginalized individuals. This language is mainly known through the archives of the Coquillards' trial, which took place in 1455 in Dijon, and through the *Ballades* attributed to Villon in the fifteenth century. Old slang is also found in mysteries from late Middle Ages, which are not unproblematic: it is indeed an essentially oral and voluntarily cryptic language, not always listed and with often obscure meaning.

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

The present paper aims therefore to study slang terms in the *Mystère des Trois Doms* – of which we are preparing a new critical edition. This text of about 11,000 verses written in Middle French was represented in 1509 in Romans, and contains many terms and slang phrases, which don't always appear in dictionaries or specialized studies. We propose to study these in context to better define their meaning and to give a translation into modern French to facilitate the reader's understanding: we will thus explore the dual problem of intralinguistic translation in diachrony.

KEYWORDS: *slang*, *jargon*, *Middle French*, *translation*, 'Mystère des Trois Doms'



RÉSUMÉ

L'existence d'un langage argotique en français est attestée depuis le XIIIe siècle : généralement appelé « jargon », il correspond à l'origine au technolecte des voleurs et/ou d'individus socialement marginalisés. Cette langue nous est principalement connue grâce aux archives du procès des Coquillards, qui eut lieu en 1455 à Dijon, et aux ballades en jargon jobelin attribuées à Villon à la fin du XVe siècle. On en trouve également plusieurs passages dans des mystères de la fin du Moyen-Âge, qui ne sont pas sans poser problème : il s'agit en effet d'un langage essentiellement oral et volontairement cryptique, qui n'est pas toujours répertorié et dont la signification est bien souvent obscure. Cet article se propose donc d'étudier le lexique argotique dans le *Mystère des Trois Doms*, dont nous préparons une nouvelle édition critique. Ce texte en moyen français d'environ 11 000 vers, représenté à Romans en 1509, contient en effet de nombreux termes en argot, qui n'apparaissent pas toujours dans les dictionnaires ou les études spécialisées. Il s'agira de les étudier en contexte pour mieux en définir le sens, et d'en proposer une traduction en français moderne qui facilitera la compréhension du lecteur ; nous explorerons ainsi la double problématique de la traduction intralinguistique en diachronie.

MOTS-CLÉS : *argot*, *jargon*, *moyen français*, Mystère des Trois Doms



1. Introduction



ET ARTICLE S'INTÉRESSE au lexique argotique dans un texte théâtral de la toute fin du Moyen-Âge, le *Mystère des Trois Doms* (1509), dans l'objectif d'en élaborer une traduction. Ce texte en moyen français d'environ 11 000 vers contient en effet de nombreux termes d'argot qui n'apparaissent pas toujours dans les dictionnaires ou les études spécialisées ; il s'agira de les étudier en

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

contexte pour mieux en définir le sens, et d'en proposer une traduction en français moderne qui facilitera la compréhension du lecteur.

L'existence d'un langage argotique en français est attestée depuis le XIIIe siècle : on trouve ainsi mention dans le *Donats provensals* d'Hugues Faidit d'un « *Gergons, vulgare trutanorum* », c'est-à-dire « parler des mendiants » [1] ; vers la même époque, à la fin du XIIIe siècle, le poème *Richars li Biaus* met en scène une bande de voleurs qui utilisent un « *gargon* » [2], sans toutefois nous en donner d'exemples. Ce terme de *jargon*, d'origine incertaine, prend tout au long du Moyen-Âge diverses acceptions liées à un langage jugé inintelligible, utilisé par des individus en rupture avec la société (mendiants, truands) au sein de leurs groupes. (Delaplace, 2013).

Le terme d'*argot* n'apparaît qu'au XVIIe siècle, dans *Le Jargon ou Langage de l'Argot reformé* d'Ollivier Chereau (1629), où « *Argot est toujours employé comme une sorte de nom propre désignant le métier de mendiants organisé en une fictive corporation dont l'auteur décrit l'organisation et le langage, en appelant ce dernier jargon* » (*op. cit.* : 9).

Un glissement de sens s'opère ensuite à la fin du XVIIe siècle, le terme d'*argot* s'appliquant alors au langage parlé par ce groupe, élargi à d'autres catégories de gueux ; il finit par remplacer le mot de *jargon* qui le désignait jusque-là (Calvet, 2007 : 7).

Depuis leur apparition, ces deux termes ont donc considérablement évolué, et n'ont cessé d'être employés tout au long des siècles avec un foisonnement de significations, de glissements imperceptibles qui les ont rendus éminemment polysémiques jusqu'à l'heure actuelle (Sourdot, 1991 : 13), interdisant toute tentative de définition univoque. Compte tenu de notre objet d'étude, nous emploierons ici le terme d'*argot* en référence au *jargon* du Moyen-Âge tel qu'il apparaît dans les textes de cette époque et tel qu'il est alors considéré, comme le parler des malfaiteurs au sein de leurs groupes.

Notons que ce jargon est également un *jargon* au sens moderne, c'est à dire un « *code linguistique particulier à un groupe socio-culturel ou professionnel, à une activité, se caractérisant par un lexique spécialisé, qui peut être incompréhensible ou difficilement compréhensible pour les non-initiés* » (définition du *TLFi*). Cette dimension technique permet donc d'emblée d'établir une frontière relativement nette entre l'argot médiéval et le langage dit « populaire » de l'époque (à la différence du français moderne où la frontière est beaucoup plus floue), ce qui facilite l'identification des items.

Après avoir rapidement présenté les sources de notre connaissance de l'argot ancien et son contexte dans notre mystère, nous classerons les termes argotiques relevés selon leur attestation dans les textes, afin d'en préciser le

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

sens ; nous proposerons pour chacun une traduction possible en français moderne, avant de réfléchir à une stratégie plus globale qui permette de transmettre toute la saveur de ce lexique.

2. Sources historiques et littéraires

Les premiers vers à avoir été souvent cités comme argotiques appartiennent au *Jeu de Saint Nicolas* de Jean Bodel (début du XIIIe siècle), qui attribue à deux larrons des vers inintelligibles [3] : Petit de Julleville explique ainsi « *nous ne comprenons grand-chose à la conversation des trois voleurs, car ils causent dans leur langue spéciale, l'argot* » (*Les Mystères*, I : 104), jugement ensuite remis en cause et dont les interprétations divergent encore aujourd'hui.

Les exemples de jargon sont en fait assez rares jusqu'au milieu du XVe siècle, et souvent controversés (Sainéan, 1912 : 3-14, Guiraud, 1973 : 11). Ce n'est véritablement qu'en 1455 qu'une grande partie de ce langage est dévoilée grâce au procès des Coquillards, bande de malfaiteurs dijonnaise, dont la retranscription ne se contente pas de mentionner un jargon propre aux malfaiteurs, mais en donne une description détaillée en expliquant de nombreux termes recueillis [4]. Ce dossier judiciaire, qui nous est parvenu au XIXe siècle, nous est précieux car il constitue la principale documentation historique de ce langage, « *si bien que ce texte peut être considéré, même s'il convient de garder un recul critique quand on l'examine, comme un témoignage authentique d'un fait sociolinguistique constaté* » (Delaplace, 2011 : 6).

Les autres documents d'argot ancien sont en effet des textes littéraires : il s'agit principalement des sept ballades en jargon de l'édition imprimée des œuvres de François Villon par Levet en 1489, ainsi que des six ballades en jargon du manuscrit « Fauchet » de la bibliothèque de Stockholm, datables du XVe siècle, et qui lui sont généralement attribuées. Ces ballades ont exercé une influence considérable, en faisant pénétrer le jargon dans la littérature : des termes de jargon apparaissent ensuite dans des textes épars du XVe siècle (Sainéan, 1912 : 19-23), et surtout dans plusieurs mystères de la fin du Moyen-Âge, dont certains recèlent de longs passages composés en jargon. L'intérêt de ces textes pour l'étude de l'argot ancien ne doit pas être sous-estimé : en effet, les mystères avaient pour vocation de représenter la totalité du monde sur la scène, les personnages les plus nobles (Dieu, saints, empereurs) partageant la scène avec ceux des plus basses conditions (mendiants, voleurs, bourreaux), chacun devant s'exprimer selon son rang social et sa profession.

Le seul texte théorique connu à aborder la langue de ces pièces, *L'Instructif de seconde rhetorique* explique ainsi que tout auteur de théâtre « *doit donner langaige à chascun selon la personne* » (1501 : f. cij v), et nous trouvons donc

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

dans ces pièces une importante variation de registres, de sociolectes ou d'idiolectes. Si nous ne pouvons évidemment pas considérer ces productions littéraires comme des documents historiques, cette volonté de réalisme et d'authenticité affichée nous invite néanmoins à considérer les nombreuses attestations de jargon qui y figurent avec une grande attention, comme des témoignages précieux d'un langage essentiellement oral, et dont les attestations sont rares.

Certains mystères ont ainsi été souvent cités par les spécialistes pour leur intérêt concernant le lexique argotique : le *Mystére du Viel Testament* (1458), le *Mystère des Actes des Apôtres* de Simon Gréban (1478), le *Mystère de la Passion* d'Arnoul Gréban (1486), et, surtout la *Vie de Sainct Christofle* (1527) de maistre Chevalet. Nous proposons d'ajouter à ce corpus le *Mystère des Trois Doms*, dont nous préparons une nouvelle édition critique : ce mystère en moyen français d'un peu plus de 11 000 vers, représenté à Romans les 27, 28 et 29 mai 1509, comporte en effet plusieurs passages émaillés de termes de jargon, qui n'ont pas encore, à notre connaissance, fait l'objet d'une étude.

3. Les passages en jargon dans le *Mystère des Trois Doms*

De prime abord, l'identification de ces passages semble assez évidente : il s'agit des passages que l'on ne comprend pas. L'ancien jargon avait en effet à l'origine une intention cryptique, et, pour un lecteur non « initié », ces passages sont tout à fait inintelligibles [5] : on peut ainsi globalement les circonscrire aux vers v 3991-4034, 4989-5036 et 7188-7194. Par ailleurs, ces passages ont été copiés par une main différente et sur des feuillets à part, qui ont été intercalés dans le manuscrit postérieurement à l'ensemble du texte : il s'agit des feuillets 87-90, 108, et 149-154 [6]. Nous savons en effet, grâce au livre des comptes du mystère qui a été conservé [7], que le chanoine Pra, à qui avait été confiée la confection du mystère, ne donnait pas entièrement satisfaction aux commanditaires ; ceux-ci firent ainsi appel à maistre Chevalet, qui modifia le texte à de nombreux endroits, ajoutant ou modifiant de longs passages tout au long du mystère.

C'est donc vraisemblablement à l'auteur du *Sainct Christofle* que nous devons les passages en jargon des *Trois Doms*, ce qui ne paraît pas impossible à l'examen des deux textes : on relève en effet de nombreuses ressemblances, des termes et expressions identiques, ainsi qu'un style relativement similaire, caractérisé notamment par des répliques courtes et des dialogues hachés, surtout dans les répliques des « tirans ». Ces derniers sont des bourreaux, des mercenaires qui, lorsqu'ils ne sont pas rémunérés pour leurs services, courent les routes en pillant et tuant pour survivre : ce sont logiquement eux qui prennent en charge la majorité du discours argotique dans

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

notre mystère, soit les vers 3991-4034 et 7188-7194, les vers 4989-5036 étant prononcés par des « pouvres », en l'occurrence des mendiants.

Il s'agit donc dans les deux cas de personnages marginaux, en rupture avec la société, mais il est intéressant de constater que d'autres types de personnages en marge, comme les « bourreaux » ou les « coquins », c'est-à-dire des voleurs ou des truands, n'utilisent jamais de termes de jargon : ils emploient un langage familier, parfois même très vulgaire, mais ne piochent jamais dans le lexique argotique. Le jargon est donc réservé dans notre mystère aux « tirans » et aux « pouvres », à l'exclusion de tous les autres, ce qui confère à ce langage une véritable dimension identitaire, en même temps que technique : ils ne l'utilisent en effet qu'entre eux, lorsqu'ils sont seuls sur scène et pour discuter de leurs préoccupations quotidiennes liées à leurs conditions de vie.

Les thèmes abordés sont donc principalement liés à la nourriture et à l'argent, les plaintes des « tirans » au sujet de leur condition misérable étant d'ailleurs un lieu commun de ce type de composition dramatique. Le sens de ces passages, qui présentent un langage essentiellement oral et à l'origine cryptique, est donc bien souvent obscur pour le lecteur moderne : en effet, les termes de jargon n'apparaissent pas toujours dans les dictionnaires, et, si certains mots sont bien répertoriés, d'autres n'apparaissent que ponctuellement dans des études spécialisées, ou alors sous une forme différente. Il s'agit donc d'abord de classer les items relevés en fonction de leur attestation dans les textes, et d'en préciser le sens en contexte pour s'assurer de la compréhension des passages en jargon, préalable essentiel à toute traduction. Pour déterminer si les bourreaux et les mendiants utilisent les mêmes termes et en quelle proportion, nous avons indiqué après les termes (t) pour « tirans » ou (p) pour « pouvres ».

4. Classement des termes de jargon

4.1. Termes attestés sous cette forme et avec ce sens dans notre contexte

Certains mots de jargon contenus dans notre *Mystère* sont connus et faciles à identifier, leur sens est bien répertorié, notamment par le *Dictionnaire du Moyen Français*, et ne fait pas de doute dans le contexte. Deux apparaissent ainsi dans le dossier judiciaire des Coquillards de 1455, qui en donnent une explication. Il s'agit des termes *foulliouse* 4016 (t), 4994 (p) : « bourse », et *aubert* 4998 (p) : « argent ». Notons que *fouillouse* est employé uniquement par ces personnages dans les passages mentionnés, lorsqu'ils sont seuls sur scène ; lorsqu'ils s'adressent ou sont en compagnie d'autres personnages, ils emploient le terme *bo(u)rse* (800, 7183). La traduction en français moderne

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

doit donc conserver cette distinction de registres, et utiliser un équivalent argotique de *bourse*. On peut penser au terme *filoche*, emprunté à l'argot des voleurs du XIX^e^ siècle, ou à *fouille*, qui, tout en restant proche du terme d'origine, est peut-être plus accessible pour le lecteur moderne puisqu'il est toujours employé aujourd'hui pour signifier la « poche ».

En revanche, s'ils sont également les seuls à employer *aubert,* l'un des « tirans » utilise ce terme pour s'adresser au fils de l'empereur, lorsqu'il se décrit comme « *mince d'aubert* » (881) : si ce terme est pour sûr d'origine argotique, il est ici présenté comme étant compris par l'ensemble de la population à cette époque, même les plus nobles, et semble passé dans la langue dite « populaire ». *Aubert* semble donc ici en passe de devenir un terme familier et de sortir du jargon au sens strict, et témoigne du mouvement de circulation lexicale qui mène certains termes du vocabulaire argotique au vocabulaire général (Calvet 1991 : 41). La traduction doit également respecter cette dimension, et utiliser, parmi les nombreux termes argotiques signifiant « argent » en français moderne, un mot courant, relativement neutre, et compris par l'ensemble de la population : de ce point de vue, *pognon* ou *fric* semblent les plus adaptés. On ne retiendra donc pas *pèze, flouze,* ou encore *thune*, moins fréquents (d'après le dictionnaire en ligne *Bob*), de même que *grisbi,* qui, bien que proche d'*aubert* par l'évocation des couleurs (blanc et gris), risque de ne pas être compris par certains. Les termes *blé* et *oseille,* qui auraient également pu convenir, ont été conservés pour la traduction de *grains* (ci-dessous).

De nombreux termes de notre mystère apparaissent dans les *Ballades* en jargon attribuées à Villon, dans un contexte similaire. Il s'agit des termes *grains* 3991 (t), 4009 (t) : « écus », *lyme* 3995 (t) : « chemise », *junchier* 4015 (t) : « tromper, duper », *anges* 4018 (t) : « valets du bourreau », *tellart* 4027 (t) : « bourreau pendeur », *dure* : 4998 (p) « terre », *randoussés* 3992 (t), participe passé de *rendosser* : « remettre un vêtement sur le dos », lui-même dérivé d'*endosse* : « vêtement », et *brouer* 4032 (t) : « s'enfuir, s'en aller, courir ». Notons que ce terme apparaît également dans un passage en jargon en 4994 (p), mais avec le sens non argotique de « manger, consommer », attesté dans le dictionnaire de Huguet (II, 8a).

Certains de ces termes trouvent relativement facilement un équivalent moderne : la dimension métaphorique de *grains* peut ainsi être rendue par les termes *blé* ou *oseille* ; bien que le « blé » évoque davantage les « grains », on préférera peut-être le terme *oseille* afin d'éviter toute confusion liée au sens propre dans notre contexte. Les termes d'argot signifiant « duper » en français moderne sont également nombreux : *junchier* pourrait ainsi être traduit par *rouler,* les autres termes présentant des nuances plus spécifiques. Par exemple, *gruger* signifie davantage « tricher », *pigeonner* nous paraît trop

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

« moderne », et *entuber* ou *couillonner* trop vulgaires pour convenir dans ce contexte. Le français moderne dispose aussi de nombreux termes ou expressions argotiques signifiant « s'enfuir en courant » (*filer, se casser, se faire la malle, se carapater, se tirer, se barrer, s'arracher, se tailler*...) : dans notre contexte, *brouer* est suivi de l'adverbe *longtamps,* et évoque davantage le mode de vie des malfaiteurs, fait de courses répétées, qu'une fuite ponctuelle liée à un événement précis ; le terme *cavaler* nous semble donc le plus approprié. En revanche, il est plus difficile de trouver un équivalent à *lyme*, *dure* et *randoussés*. Tout d'abord, le français moderne dispose de peu de termes argotiques pour désigner la « chemise » : les termes *liquette* et *limace* sont assez datés, et risquent de ne pas être compris ; peut-être faudra-t-il se contenter du standard *chemise.* De même, le français moderne n'a pas vraiment d'équivalent argotique de « terre, sol » : seule l'expression *le plancher des vaches* pourrait ici convenir. Le terme *randoussés*, qui signifie dans notre contexte « avoir des vêtements (à nouveau) », ne dispose pas non plus d'équivalent moderne : faute de mieux, l'expression « *avoir quelque chose sur le dos* », permettrait de conserver le sens d'*endosse*, même si elle n'appartient pas au registre argotique.

Le même problème se pose pour les termes *tellart* et *anges,* qui font référence à des réalités disparues et ne peuvent être traduits autrement que par les termes de français standard *bourreau* et *valets du bourreau*. La traduction oblige ici à sacrifier à la fois la spécialisation du terme ancien et le registre argotique ; tout au plus pourrait-on remplacer *valets* par *larbins*, plus familier.

Enfin, le terme *mille* 7190 (t) 3998 (t) n'est attesté qu'en 1596 dans *la Vie généreuse* pour désigner la « femme » (FEW VI, 89b) ; il semble déjà avoir cette signification dans notre mystère. Malgré le grand nombre de termes d'argot disponibles en français moderne pour désigner la « femme », aucun n'est véritablement satisfaisant : ils présentent tous des connotations modernes difficilement compatibles avec notre contexte. Nous choisirions peut être l'expression *bonne femme*, relativement neutre, qui a l'avantage de conserver une dimension générique tout en étant légèrement dépréciatif. On peut aussi penser au terme *gueuse*, qui s'éloigne un peu plus du référent initial mais reste très évocateur du monde médiéval pour le lecteur moderne.

4.2. Termes dont la forme et/ou le sens posent problème dans notre contexte

D'autres termes sont plus délicats à interpréter, soit qu'ils apparaissent dans des contextes différents ou qu'ils posent des questions spécifiques. Le terme *desgordir*, variante graphique de *desgourdir,* est dérivé de *gourt,* « gros, gras,

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

bien nourri, opulent », et apparaît dans notre mystère à deux reprises, aux vers 5014 (p) 7190 (t) dans lesquels il semble ne pas avoir la même signification.

Ainsi, au vers 5014 : « *Pasté de veau, lapette, oye / maintenant se desgordira* », le terme semble signifier « se décharner », « perdre son gras, son opulence » ; ce sens est voisin de celui que l'on trouve au vers 2156 du *Sainct Cristofle* : « *la guerre nous a desgourdis* », où le terme signifie « faire maigrir ». Cette signification est répertoriée par les dictionnaires, où l'on trouve la forme *desgordi*, « amaigri » (FEW IV, 328b ; Gdf 591c). En revanche, *desgordir* a une signification différente au vers 7190 : « *Ha ! mille escus / seroit mon conte rond // pour desgordir avecques nostre mille* », puisque le terme prend ici le sens de « manger », attesté chez Huguet (III, 79b). Le FEW cite également la forme *dégourdir* avec le sens de « manger vite et goûlument », en précisant : « *Der bed. übergang liegt wohl etwa bei (einen schinken u. ä.) durch essen auf den knochen reduzieren, ihm seine dicke nehmen* », c'est à dire approximativement « *La transition sémantique est sans doute de l'ordre de manger (un jambon ou quelque chose de similaire) de telle sorte qu'on n'en laisse que les os, lui prendre son épaisseur* » (IV, 330a).

À la différence du cas de *brouer* où l'un des homonymes n'était pas argotique, on peut considérer *desgordir* comme un terme polysémique, les deux significations relevant donc du jargon. En français moderne, le terme *bouffer* permettrait de traduire les nuances de sens dans les différents contextes : on peut en effet envisager la tournure du vers 5014 « *se desgordira* » avec un sens passif (« sera bouffé ») ; le terme conviendrait aussi pour l'exemple du *Sainct Cristofle*, que l'on pourrait alors traduire par « la guerre nous a bouffés ».

Le terme *coquille* pose également des difficultés d'interprétation à deux reprises dans notre mystère : « *Mettons la mein à la quoquille,/ tout franc pour empongner monoye !* » 4001-02 (t) et « *Mais belles mailles qu'on met à la coquille / souvantes fois dans nostre offertoire.* » 7193-94 (t). Ce terme fait référence aux « compaignons de la Coquille », c'est-à-dire aux Coquillards tels qu'ils se dénommaient [8], sans qu'il soit pour autant possible de déterminer avec certitude l'origine de cette appellation. Il est souvent fait référence aux coquilles dont les pèlerins de Saint Jacques ornaient leur collet, Delaplace rappelant que « *les pèlerinages étaient l'occasion de fréquentes duperies, une façon de mendier. De pèlerin à trompeur ou à voleur, la différence n'était pas grande. Par extension, les* coquilles *du pèlerin désignèrent de bonne heure toutes sortes de finesses et de ruses* » (2011 : 240), même si « il n'est fait mention de coquilles en rapport avec Saint Jacques dans aucune des pièces du dossier de Dijon » (*op. cit.* : 231), dans lequel le terme est souvent lié à des activités de tromperie. Dès le XV^e^ siècle, *coquille* apparaît ainsi dans plusieurs expressions figées évoquant le mensonge ou la ruse, telles que *dresser une coquille* : « projeter une fourberie », *bailleur de coquilles* : « charlatan, menteur », ou *bien vendre ses*

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

coquilles : « tirer un profit exagéré de qch. ». Toutefois, le terme *coquille* semble être utilisé au sens propre dans notre texte : il s'agit en effet dans les deux cas d'y mettre quelque chose, en rapport avec l'argent (soit des « *mailles* » pour la remplir, soit la « *mein* » pour en prendre) ; il semble donc ici désigner concrètement l'objet « bourse ».

On retrouve cette interprétation dans un exemple donné par Huguet à l'entrée « coquille » de son dictionnaire et précédé d'un point d'interrogation *(?)* : « *Se le clerc de là est abille, Il doit estre comme ung mercier Bien fourny de fil et de esguille, Deux, trois escus à la coquille.* » (*Anc. Poés. franç.*, XI, 50), qui explique que « *les éditeurs traduisent par* bourse. *Il est possible qu'il y ait ici un jeu de mots sur le sens de* tromperie, mensonge » (Hug II, 538b). Le contexte étant le même que dans notre mystère, cette traduction semble plausible. Après *bourse* et *fouillouse*, notre texte présente donc un troisième terme désignant la « bourse » : trouver un autre équivalent en français moderne devient difficile.

On peut penser au terme *bouchon*, emprunté, comme *filoche*, à l'argot des voleurs du XIX^e^ siècle, mais qui risque de ne pas être compris par le lecteur moderne ; ou encore à *poche,* qui s'éloigne un peu du référent d'origine et du registre argotique, mais qui apparaît aujourd'hui dans beaucoup d'expressions liées à l'argent (*avoir en poche*, *se remplir les poches*...), ce qui conviendrait dans notre contexte. Notons en effet que l'on pourrait considérer l'expression du vers 4001 comme une locution semblable à celles qui ont été citées précédemment : *mettre la main à la coquille* aurait alors le sens de « voler, escroquer », que l'on pourrait traduire par *faire les poches* en français moderne.

Notre mystère présente enfin le terme *degoussés* au vers 3994 (t), qui n'est pas attesté sous cette forme : il s'agit probablement d'un dérivé de *gousser* « manger » attesté dans les dictionnaires comme terme d'argot (Gdf IV, 322b ; Hug IV, 348b), notamment dans l'expression *bien goussé*, « bien repu » et qui sera repris dans la *Vie Généreuse* dans l'expression *goussé razis* : « prêtre nourri », qui désigne un abbé. Dans notre mystère, le terme *degoussés* apparaît dans un contexte qui évoque la misère et la pauvreté des « tirans » : il pourrait donc signifier « affamés, amaigris », ou encore « décharnés, squelettiques ». En français moderne, des expressions comme *la peau sur les os* ou *maigres comme un clou* peuvent traduire cette réalité ; on préférera peut-être *crevant la dalle* pour conserver le registre argotique.

4.3. Le cas des locutions

Si les termes argotiques appartiennent à un registre bien distinct du langage « populaire » dans notre mystère, la frontière est plus floue dans le cas des locutions, dont regorgent les passages en jargon. Parmi celles-ci, plusieurs

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

apparaissent ailleurs dans le mystère (*jouer de passe passe, donner d'estoc et de taille*...) ou ne contiennent pas de termes de jargon (*enfumer le cerveau, casser le front, bas de poil*…) : nous ne les avons donc pas traitées comme spécifiquement argotiques, même si elles ne sont prononcées que par des personnages marginaux et contribuent sans aucun doute à la tonalité de ces passages. Dans cette perspective, seule la locution *brouer sur la dure* est d'origine purement argotique, puisqu'elle comporte deux termes de jargon : *brouer* « s'enfuir, courir » et *dure* « terre » ; peut-être est-ce également le cas de *mettre la main à la coquille* (4001(t)) (voir ci-dessus). De par leur fréquence dans les passages en jargon et leur caractère oral, les locutions apparaissent en tous cas comme un lien privilégié entre le jargon et le langage familier, à la frontière entre ces deux registres de langue.

5. Quelle traduction ?

La traduction en français moderne des passages en argot ancien aurait surtout pour but de rendre le texte accessible immédiatement à un plus grand nombre de lecteurs, qui ne sont pas familiers du moyen français et pour lesquels la consultation de notes explicatives est parfois fastidieuse. Toutefois, cette traduction pose un certain nombre de problèmes, liés à la composante culturelle de l'argot en général, mais aussi à la spécificité du jargon du XV^{e} siècle, qui possède une dimension à la fois identitaire et technique importante.

La difficulté réside tout d'abord en l'absence d'équivalent terme à terme entre le moyen français et le français moderne : en effet, si certains termes comme *aubert* (« argent ») peuvent aisément trouver un équivalent (*fric, pognon, thune, oseille*...), il n'en est pas de même pour d'autres termes plus spécifiques, qui font référence à une réalité disparue : comment par exemple traduire *tellart*, « bourreau qui pend » (par opposition à *rouastre/ rouart,* « bourreau qui roue »), autrement que par *bourreau* ? Le choix de termes en français moderne est souvent limité, et on n'a pas d'autre option que d'utiliser le français standard, ce qui implique de sacrifier à la fois des nuances sémantiques et le registre argotique. Cette absence de correspondance contextuelle et situationnelle rend également difficile la traduction de certaines références, comme par exemple la *lyme nouee,* la chemise nouée autour du cou étant évocatrice de pauvreté au Moyen-Âge.

La perte du sémantisme de certains éléments, des connotations ou des registres est bien sûr inévitable entre deux contextes très différents, mais on ne peut pas pour autant se contenter de traduire les termes de jargon ancien par des termes de français standard : comment le lecteur moderne,

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

s'il n'a pas connaissance du moyen français, pourrait-il alors faire la différence entre *bourse* et *fouillouse*, variantes diastratiques du même référent ? De plus, le risque serait d'effectuer davantage une traduction intralinguistique en synchronie, entre deux registres de langue, plutôt qu'en diachronie, entre deux états de langue. Le défi est donc double, et consiste à la fois en la traduction de la dimension technique des termes de jargon et en la conservation du caractère argotique de ces passages ; autrement dit, il faut traduire le sens et le ton, ce qui est bien souvent impossible pour un certain nombre de termes. Il nous faut donc élaborer des stratégies capables de restituer le savoir culturel du texte de la langue source, ainsi que sa dimension argotique.

Au niveau lexical, lorsque cela est possible, l'argot héritier du « Milieu » semble être le plus approprié pour traduire les termes de jargon, les « tirans » et les « pouvres » étant avant tout des bandits. Lorsque plusieurs termes entrent en concurrence (pour des termes comme *argent* ou *voler* par exemple, qui présentent de multiples variantes argotiques), il semble préférable d'adopter le plus neutre, ou qui présente le moins de connotations liées à un groupe social moderne, afin d'éviter un anachronisme au mieux comique, au pire ridicule.

Il faut également veiller à la compréhension du lecteur : tout comme les spectateurs de l'époque devaient *a priori* comprendre une grande partie du lexique employé, l'objectif n'est pas de recourir à un dictionnaire d'argot moderne pour déchiffrer la traduction. De plus, la traduction d'un texte de théâtre étant destinée à être représentée, il nous faut jouer sur la connivence avec le public qui perçoit le sens de ces termes, en utilisant un argot courant.

Face aux difficultés lexicales, nous devons faire appel à des stratégies de compensation à un niveau plus global. L'objectif est, en effet, plus que de traduire des termes précis de jargon ancien, de récupérer l'essence du style argotique, en utilisant toutes les ressources de la langue pour traduire le sens de ces passages et conserver leur tonalité caractéristique. Ainsi, lorsqu'un terme de jargon ne trouve pas d'équivalent argotique moderne et que nous n'avons pas d'autre choix que d'utiliser un terme de français standard, nous piocherons plutôt dans le registre familier, la frontière entre l'argot et la langue dite « populaire » étant beaucoup plus floue en français moderne qu'au XV^{e} siècle. Pour conserver le registre de langue, nous pouvons également traduire certains termes standard du texte source par des termes argotiques ou familiers dans la langue cible.

Enfin, le jargon étant un langage essentiellement oral, la syntaxe et la prononciation de ces passages relevaient vraisemblablement du langage parlé familier : il nous faut donc, aux niveaux syntaxique et graphique, utiliser

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

toutes les ressources que nous offre la langue pour représenter l'oralité à l'écrit. Il est en effet possible de « traduire » la dimension argotique en utilisant d'autres moyens que le lexique, tels que l'élision du « il » impersonnel, l'absence du « ne » de négation, la modification de l'ordre des mots, les élisions, etc.

Il s'agit ainsi de proposer un texte le plus naturel possible en français moderne, en atténuant le caractère nécessairement artificiel d'une telle traduction (amplifié par le recours au vers dans notre mystère). Nous proposons par exemple, pour les vers 3991-4018, la traduction suivante :

LE QUART Noz grains s'en vont gros et menus ! Au fort, nous sommes randoussés de noveau.	LE QUART Tout notre oseille s'est fait la malle ! Au fort, on a quelque chose sur le dos à nouveau.
LE PREMIER Nous estions tous nus,	LE PREMIER On était tous miséreux,
LE SECOND tous bas de poil,	LE SECOND complètement fauchés,
LE TIERS tous degoussés,	LE TIERS crevant la dalle,
LE QUART la lyme nouee ! [...]	LE QUART la chemise nouée comme des pouilleux ! [...]
LE TIERS Qui pourroyt ung marchant junchier, l'on desgreveroit sa foulliouse !	LE TIERS S'on pouvait rouler un marchand, on lui chouraverait sa filoche !
LE QUART Il se fauldroit aller cacher, pour peur des anges.	LE QUART Faudrait qu'on aille se planquer, rapport aux larbins du bourreau.

6. Conclusion

La traduction de l'argot implique donc un effort important de stylisation, de recréation, qui permette de « *trouver l'équilibre entre les différences imposées par les deux systèmes linguistiques qui interviennent et les possibilités de compensation pour que le registre ne perde pas sa force, pour que le langage ne devienne pas excessivement fade* » (Alarcón Navío, 2009 : 109). La traduction intralinguistique en

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

diachronie présente un certain nombre de difficultés spécifiques, principalement liées à l'absence de correspondance contextuelle et situationnelle, mais aussi à la dimension technique du jargon médiéval, beaucoup plus marquée qu'en français moderne.

Cette traduction exige au préalable des recherches lexicales approfondies pour déterminer précisément le sens des termes argotiques en contexte, recherches d'autant plus complexes dans le cas du jargon ancien que ces termes sont peu (ou pas) répertoriés dans les dictionnaires, et nécessitent la consultation d'études spécialisées. Dans le cas d'une pièce de théâtre, elle requiert également une réflexion particulière, qui vise à restituer la richesse et l'efficacité dramatique du texte en vue de sa représentation. Nous espérons ainsi, en ajoutant le *Mystère des Trois Doms* aux textes souvent cités dans ce domaine, contribuer à la connaissance de ce langage particulier, essentiellement oral et souvent méprisé, et en faire partager toute la saveur.

NOTES

[1] Ed. Guessard, p. 54 ; cité dans Sainéan (1912 : 1-2)

[2] Le poème nous dit ainsi : « *Richars un escuiier avoit / Qui le gargon trestout savoit.* », éd. Foerster, v. 3333-34.

[3] Il s'agit des vers suivants, cités d'après l'éd. Albert Henry, Genève, Droz, 2008 :

CLIKÉS
Santissiés pour le marc dou cois
Et pour sen geugon qui l'aseme !

PINCEDÉS
Voire, et qui maint bignon li teme,
Quand il trait le bai sans le marc. (v 701-704)

[4] Voir la reproduction du dossier par Sainéan (1912 : 87-110).

[5] Le dossier des coquillards précise : « *lesdiz Goquillars ont entr'eulx un langaige exquiz que aultres gens ne scevent entendre, s'ilz ne l'ont révélez et aprins* » (*op. cit.* : 91).

[6] Tous les feuillets insérés ne comportent pas de jargon, mais tous les passages en jargon sont copiés sur des feuillets insérés.

[7] Le livre des comptes de la représentation du *Mystère des Trois Doms* nous donne de nombreuses informations sur l'élaboration du texte et permet d'interpréter les corrections et ajouts de fragments de rôles que l'on voit aujourd'hui dans le manuscrit. Voir l'édition de P.-E. Giraud (1848), *Composition, mise en scène et représentation du Mystère des Trois Doms joué à Romans, les 27, 28 et 29 mai aux fêtes de Pentecôte de l'an 1509, d'après un manuscrit du temps*, Lyon, Imprimerie de Louis Perrin.

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

[8] « *Lesdits compaignons [...] s'appellent, iceulx galans, les Coquillars, qui est a entendre les compaignons de la Coquille* » (Sainéan, 1912 : 88).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Manuscrit et textes littéraires

Le Mystère des Trois Doms, ms. B.N. naf 18995 (en cours d'édition).

CHEVALET (1530 ; représentation de 1527), *la Vie de Sainct Christofle,* édité par P. Servet, Genève, Droz, 2006.

LANLY, A. (1971), *François Villon. Ballades en jargon (y compris celles du ms de Stockholm),* Paris, Honoré Champion.

L'Instructif de la seconde rethorique, dans *Le Jardin de plaisance et fleur de rhetorique*. Paris, Vérard, 1501 (composé vers 1470).

2. Dictionnaires

BOB : *Dictionnaire d'argot ou l'autre trésor de la langue*. URL : <http://www.languefrancaise.net/bob. Consulté le 6/10/2014.

DMF : *Base du Dictionnaire du Moyen Français*, ATILF/Nancy Université – CNRS. URL : <http://www.atilf.fr/dmf/>.

FEW : VON WARTBURG, W. et al. (1922-2002), *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*, 25 vol., Bonn – Heidelberg – Leipzig/Berlin – Bâle.

Gdf : GODEFROY, F. (1881-1902), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e^ au XV^e^ siècle*, 10 vol., Paris.

Hug : HUGUET, E. (1925-1967), *Dictionnaire de la langue française du XV^e^ siècle*, 7 vol., Paris.

TLFi : CNRS/Université Nancy2/ATILF (2004). *Trésor de la Langue Française informatisé,* Paris: CNRS Éditions. URL : <http://atilf.atilf.fr/>.

3. Études

ALARCÓN NAVÍO, E. (2009). « La traduction de l'argot dans la littérature : Simonin traduit par Debrigode ». *Sendebar. Revista de Traducción e Interpretación*, 20, 99-121.

CALVET, L-J. (1991). « L'argot comme variation diastratique, diatopique et diachronique (autour de Pierre Guiraud) ». *Langue française*, 90, 40-52.

———— (2007) [1994]. *L'argot*. Paris : P.U.F., Coll. « Que sais-je ».

DELAPLACE, D. (2011). *Le Jargon des Coquillars à Dijon au milieu du XV^e^ siècle selon Marcel Schwob (1892)*. Paris : Classiques Garnier.

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)

———— (2013). *L'article «Argot» au fil des dictionnaires depuis le XVII^e siècle*. Paris : Classiques Garnier.
GUIRAUD, P. (1973). *L'argot*. Paris : P.U.F., Coll. « Que sais-je ».
SAINÉAN, L. (1912). *Les sources de l'argot ancien*, tome 1. Paris : Champion.
SOURDOT, M. (1991). « Argot, jargon, jargot ». *Langue française*, 90, 13-27.

BDD-A15860 © 2014 Editura Universitaria
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:01:44 UTC)